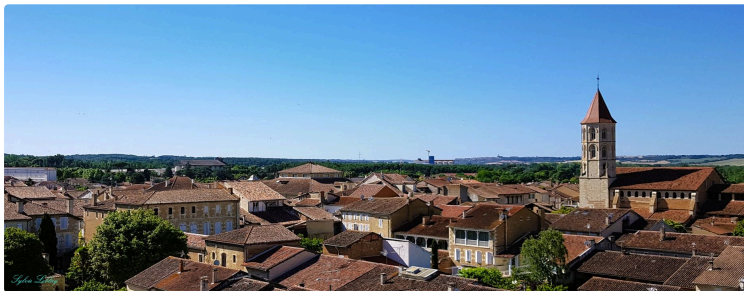


Une bourse pour récompenser l'engagement citoyen des jeunes Fleurantins



Une bourse pour récompenser l'engagement citoyen des jeunes Fleurantins

Depuis 2022, le CCAS propose chaque année une « Bourse jeunes citoyens », destinée aux jeunes fleurantins scolarisés.

La Bourse jeunes citoyens est destinée aux 18-25 ans, résidant à Fleurance. Elle vise à soutenir financièrement les jeunes afin de les encourager à s'engager dans la vie citoyenne de la commune, mais aussi de créer des liens intergénérationnels, de participer à des activités d'utilité sociale et de lutter contre l'exode rural en les impliquant dans la vie locale.

Cette bourse de 1 000€ sera attribuée à 10 étudiants, lycéens, apprentis qui s'engageront dans une démarche de bénévolat au sein des différents services de la commune. Au total, 70h heures de bénévolat doivent être réalisées au cours de l'année.

Pour candidater, adressez votre lettre de motivation au CCAS avant le 30 septembre en précisant vos motivations ainsi que les domaines dans lesquels vous souhaitez effectuer votre mission citoyenne (solidarité, enfance, senior, CCAS...) : ccas.accueil@villefleurance.fr